

Avant de remplir ce formulaire, merci de lire attentivement le document présenté à la réunion de lancement et envoyé par email à la suite.

FICHE D'INSCRIPTION

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS - JOURNÉES A L'HÔTEL DE VILLE

Le vendredi 13 et le samedi 14 novembre 2026

[Attention : les dates sont en attente de confirmation définitive par l'Hôtel de Ville]

Cette fiche concerne votre inscription au temps fort collectif de lancement du FESTIVAL DES SOLIDARITÉS 2026 à l'Hôtel de Ville. Ce temps fort comprend 2 jours de présence, dont celle de samedi est obligatoire :

- La journée dédiée aux publics jeunes du vendredi 13 novembre 2026 (après-midi)
- La journée grand public du samedi 14 novembre 2026 (journée entière)

⇒ [Pour proposer une action dans le cadre de la Quinzaine des solidarités, un appel à contribution sera lancé début juin, via un autre formulaire]

Dossier à renvoyer **AVANT LE 31 MAI 2026**

Par mail : a.pomeanu-sadurny@maisondessolidarites.org ou à la Maison des solidarités locales et internationales

Pièces à joindre obligatoirement :

- La **fiche d'inscription** remplie et signée (*pages 1, 2 et 3*)
- La **convention** signée, datée et tamponnée (*page 6*)
- Le **bulletin d'adhésion "membre actif"** à la Maison des solidarités, si vous n'êtes pas encore membre (*page 7*)
- La **charte** de nos valeurs (*page 8*)
- Le **règlement de l'adhésion via la plateforme Hello Asso** : <https://www.helloasso.com/associations/maison-des-solidarites-locales-et-internationales/adhesions/renouvellement-adhesion-2026>

Les nouvelles associations seront accueillies à la Maison des solidarités pour une rencontre d'interconnaissance en mai. Deux permanences vous sont proposées, le 19 et le 21 mai après-midi, sur RDV.

RENSEIGNEMENTS sur l'association :

Nom complet :

Sigle :

Site internet :

Mail :

INFORMATIONS sur la PERSONNE en charge des relations avec la Maison des solidarités :

Prénom / Nom :

Téléphone :

Mail :

COCHEZ la/les cases de votre choix :

➤ Votre association participera au temps fort collectif à l'Hôtel de Ville :

OUI, uniquement à la journée grand public le samedi 14 novembre 2026 de 10h à 18h
Si oui, votre association s'engage à être présente sur place tout au long de la journée, de 10h à 18h.

OUI, aux deux journées à l'Hôtel de Ville : à la journée jeunes publics le vendredi 13 novembre 2026 de 14h à 18h (horaires précis à confirmer plus tard) et à la journée grand public le samedi 14 novembre 2026 de 10h à 18h.



Précisions sur la JOURNEE JEUNES PUBLICS (vendredi 13 novembre) : La journée jeunes publics est en construction. Dans la continuité du travail engagé en 2025, l'accueil par les associations, prévu le vendredi 13 novembre entre 14h et 18h, sera donc réservé en priorité à la rencontre des étudiants et des volontaires en services civiques.

Précisions sur les deux journées à l'Hôtel de Ville (vendredi 13 et samedi 14 novembre) :

1/ Le choix de votre espace thématique à l'Hôtel de Ville

➤ Dans quel espace thématique souhaitez-vous vous inscrire ? (voir pages 4 et 5)

Le choix se fait en fonction de votre « cœur de métier » ; si vous avez des actions dans plusieurs « thématiques », choisissez le type d'actions ou de projets que votre structure souhaite valoriser auprès des visiteurs ce jour-là.

Merci d'inscrire votre choix ci-dessous. Si vous hésitez entre deux espaces, cochez les 2 et n'hésitez pas à nous faire part des raisons de votre hésitation. Nous pourrions vous accompagner dans le choix de l'espace.

- Accueillir et intégrer
- Economie locale et solidaire
- Education
- Vivre ensemble
- Eau et alimentation
- Médias
- Santé
- Engagement
- Environnement (voir ci-dessous avant de cocher cette case)



Précisions sur l'espace ENVIRONNEMENT

Espace transversal – expo photo pour mettre en avant vos actions pour l'environnement dans **toutes ses dimensions** par le biais d'une exposition **de vos photos**, dans la continuité du travail engagé en 2025. Même si l'environnement n'est pas votre cœur d'action, nous savons que vos projets ont une forte valeur environnementale. Cet espace c'est l'occasion de le faire connaître !

Vous pouvez cocher cette case en plus de votre espace de prédilection si vous souhaitez contribuer à enrichir l'expo photos avec quelques illustrations de vos projets.

2/ Votre participation aux ateliers de préparation en lien avec les animations de chaque espace thématique

Rappel : Le temps fort collectif de lancement à l'Hôtel de Ville est co-construit avec l'ensemble des associations participantes. Les associations regroupées par **espace thématique**, prépareront elles-mêmes le programme de l'événement collectif à proposer au public. En 2026, une nouveauté, elles choisissent :

- soit de participer à l'**animation collective** déjà existante (*pour les associations ayant déjà participé au Festival*)
- soit d'illustrer leur activité avec une **animation individuelle** : le public est acteur, interagit ; (*Cette option concerne les nouvelles associations ou les associations qui ne souhaitent pas participer à l'animation collective de leur espace*).

Afin de faciliter l'intégration de nouvelles associations et la construction des animations, un **atelier "rendre le public acteur"** est proposé le 16 juin. La participation à cet atelier est OBLIGATOIRE pour toute nouvelle association et pour les associations qui ne s'inscrivent pas dans l'animation collective. Il est animé par la Maison des solidarités.

- **La/les personne/s impliquée/s dans le Festival des solidarités pour votre structure participera/ont à l'atelier :**

Mardi 16 juin 2026, 9h30 – 13h : "Rendre le public acteur" => OBLIGATOIRE pour toute nouvelle association et pour les associations ne s'inscrivant pas dans l'animation collective déjà existante

En amont, un atelier de mise à niveau sur le thème des ODD est proposé à toutes les associations intéressées ; il sera animé par el Service de Coopération au Développement.

Mercredi 3 juin 2026, 13h30 –17h : "Penser son action/ son projet dans le cadre des ODD" => pour toutes les associations intéressées

DATE

SIGNATURE ET TAMPON

PRÉSENTATION DU FESTIVAL DES SOLIDARITÉS 2026

L'ÉVÉNEMENT COLLECTIF À L'HÔTEL DE VILLE ET LES ESPACES THÉMATIQUES

Lancé il y a plus de 20 ans, le **Festival des Solidarités** est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres et pour donner aux citoyen.ne.s de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

A Lyon, depuis 2017 c'est la **Maison des solidarités locales et internationales**, avec le concours de la Ville de Lyon et de la Métropole, qui assure la mobilisation, la concertation et la coordination des associations pour le Festival des Solidarités.

La journée grand public à l'Hôtel de Ville aura lieu le samedi 14 novembre 2026. C'est le temps fort collectif du Festival lyonnais, l'occasion pour les associations du territoire de la Métropole lyonnaise de rencontrer le public et de promouvoir leurs actions de manière ludique et conviviale. **L'accueil de publics jeunes** est prévu le vendredi 13 novembre 2026.

Cette **dynamique collective** locale regroupe entre 40 et 50 associations tous les ans, réparties par espace thématique. Le travail avec les associations s'inscrit dans une approche partenariale, le programme de l'événement étant co-construit avec l'ensemble des associations.

A la suite du travail engagé en 2025, nous souhaitons continuer à travailler en 2026 autour des Objectifs de Développement Durable (plus d'info dans le document présenté à la réunion de lancement). Cela implique une réflexion autour des ODD et un rapprochement entre les espaces thématiques du Festival et les ODD, comme lors du Festival 2025.

Présentation des espaces thématiques :

- **Espace ENGAGEMENT : Tou.te.s engagé.e.s pour la solidarité**

ODD 17- Partenariats pour réalisation des objectifs

Promouvoir l'engagement dans la solidarité au niveau local ou à l'international, par le bénévolat, l'envoi de volontaires, les chantiers jeunes etc... les offres de bénévolat des autres associations y seront relayées.

- **Espace ACCUEILLIR ET INTÉGRER : Citoyen.ne.s engagé.e.s vers une société inclusive**

ODD 10- Inégalités réduites : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.

Valoriser les actions en faveur de l'accueil et l'intégration des **publics fragilisés** (personnes migrantes, réfugiées, sans domicile, en grande précarité...)

- **Espace ÉDUCATION : Ensemble vers une éducation pour tou.te.s**

ODD 4 - Éducation de qualité : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Valoriser les actions en faveur de l'**accès à l'éducation** dans le monde ou d'éducation à la citoyenneté en France.

- **Espace SANTÉ : Prévenir, sensibiliser, partager partout dans le monde**

ODD 3- Bonne santé bien-être : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

Accès à la santé dans le monde, à travers des actions de **prévention**, de **formation** et d'accompagnement des professionnels de santé.

- **Espace ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDAIRE : Tou.te.s acteur.trice.s d'une économie au service de l'Humain**

ODD 8 - Travail décent, consommation responsable : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Promouvoir une **activité économique et une consommation responsable**, au niveau local et international. Contribuer au développement à l'international par le commerce équitable, tourisme solidaire/responsable, l'économie sociale et solidaire...

- **Espace VIVRE ENSEMBLE : Partageons nos cultures, construisons la paix...**

ODD 11 - Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

ODD 16- Paix justice et institutions efficaces : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.

- **PARTAGER LES CULTURES** : Valoriser la rencontre interculturelle, promouvoir une/des culture/s, ainsi que la **diversité** (handicap).
- **CONSTRUIRE LA PAIX** : Protection des **droits humains** et **promouvoir** la paix.

- **Espace EAU ET ALIMENTATION : Changeons nos comportements ici pour un impact là-bas**

ODD 2 -Faim zéro : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

ODD 6 - Eau propre, assainissement : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Répondre aux **besoins vitaux** dans les pays du monde où elles interviennent.

- **Espace MÉDIAS : S'emparer de l'information, la trier, éviter les pièges**

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

“médias citoyennes” et éducation aux médias.

- **Espace transversal ENVIRONNEMENT : L'environnement au cœur de nos vies**

ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Espace transversal pour mettre en avant vos actions pour l'environnement dans **toutes ses dimensions** par le biais d'une exposition **de vos photos**. Même si l'environnement n'est pas votre cœur d'action, vos projets ont une forte valeur environnementale. Cet espace c'est l'occasion de le faire connaître !

Pour en savoir plus sur les ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

< CONVENTION >

Festival des solidarités 2026 Convention entre la Maison des solidarités locales et internationales et :

Association :

Représentée par :

Contact :

La Maison des solidarités locales et internationales, en partenariat avec la Ville de Lyon et la Métropole, met en œuvre l'événement collectif du 13 –14 novembre 2026 à l'Hôtel de Ville dans le cadre du Festival des solidarités, en coopération avec les associations qui choisissent de s'y engager.

L'association s'engage à ce qui suit :

- **Adhérer* comme membre actif** à la Maison des solidarités, qui apporte ses savoir-faire au niveau de la coopération inter-associative, et de la coordination générale ;
- **Contribuer au travail** de construction du programme d'animations du Festival avec les associations qui composent l'espace thématique, dans un esprit d'échange et de partage ;
- Participer aux réunions d'organisation à l'invitation de la Maison des solidarités et *confirmer sa présence* ;
- Faire en sorte que la personne de l'association présente aux réunions soit au courant des travaux engagés.

Le/la représentant(e) de l'association

Signature

Votre adhésion

< MEMBRE ACTIF >

NB : A remplir si votre structure n'est pas adhérente à la Maison des solidarités en 2026.

Nom de la structure :
 Adresse :
 Tel : Fax :
 Mail : Site Internet :
 Année de création :
 Statut de la structure : association OUI NON Autres statuts (précisez).....
 Nom du Représentant légal :
 Mél.....Tél :
 Nom de la personne chargée de la relation avec la Maison des Solidarités :

 Mail.....Tél.....
 Nombre de salarié.es : Nombre de bénévoles : Nombre de membres :
 Autre adhésion (fédération, collectif...) :
 Les missions de votre structure (vous pouvez joindre des documents de présentation) :

La structure :

- Demande d'adhérer comme MEMBRE ACTIF à la MAISON DES SOLIDARITÉS pour l'année.....
- S'engage à respecter ses statuts : <https://maisondessolidarites.org/wp-content/uploads/2025/03/Statuts-modifiees-2025-signee.pdf>
- Signe la charte (voir la page suivante)
- Verse la cotisation annuelle de 40€ via la plateforme Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/maison-des-solidarites-locales-et-internationales/adhesions/renouvellement-adhesion-2026>

NB : un reçu fiscal vous sera envoyé pour le versement directement à travers le site Hello Asso

- Donne l'accord pour utiliser les données renseignées ci-dessus afin de communiquer sur l'actualité et les projets de la Maison des solidarités (Cf. à la réglementation en matière de RGPD : <https://maisondessolidarites.org/rgpd-et-cookies/>)

Date :Tampon de la structure et signature de son représentant

NB : Si première adhésion, joindre les statuts de votre structure, la charte de la Maison des Solidarités locales et internationales signée et, éventuellement, des documents de présentation.

< CHARTE >

La solidarité se trouve au cœur d'une démarche citoyenne indispensable à la démocratie. Il n'y a pas une solidarité, mais des solidarités aux multiples facettes.

La **Maison des solidarités locales et internationales**, créée en novembre 2012 à l'initiative du Collectif des Associations de Développement en Rhône Alpes (CADR), a la vocation de rassembler les acteurs, bien au-delà de ce collectif. Elle se donne pour mission d'informer, d'orienter et de mobiliser un public large et divers : tout citoyen, personnes en recherche d'engagements, jeunes souhaitant s'investir, associations citoyennes, collectivités...

Nous croyons que la fraternité et la solidarité entre les peuples de la planète sont un bien inestimable. Nous estimons que notre société a besoin de coopération et de partenariats entre les peuples plutôt que de renfermement et d'affrontement. Forte de ces valeurs, la **Maison des solidarités locales et internationales** propose un accueil, une orientation et une information engagés, adaptés aux besoins, au parcours et à la sensibilité des publics accueillis.

Conscients de l'interdépendance de tous sur notre planète, acteurs de solidarité au-delà de simples gestes caritatifs et ponctuels, notre engagement s'inscrit dans la recherche d'alternatives à un système économique qui exacerbe les inégalités, l'uniformisation culturelle et la violence dans les relations internationales.

Notre choix est la promotion, dès aujourd'hui et pour les générations futures, d'un développement durable conjuguant les domaines de l'économie, du social, du sociétal et de l'environnemental dans le respect des spécificités des peuples de notre planète.

Les membres de la Maison des Solidarités locales et internationales veulent contribuer à faire découvrir et vivre les valeurs portées par :

- La solidarité locale et la coopération internationale,
- Le respect des droits humains fondamentaux (civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, environnementaux)
- L'économie sociale et solidaire,
- L'interculturalité.

Les associations et les membres individuels réunis au sein de la Maison des solidarités locales et internationales s'engagent à :

- Respecter et promouvoir ces valeurs,
- Organiser la promotion et la rencontre de tous ceux qui se mobilisent pour ces valeurs
- Unir leurs efforts pour favoriser des actions concertées d'information, de réflexion, d'échanges solidaires et de découvertes mutuelles.

La Maison des solidarités locales et internationales s'engage à :

- Accueillir, orienter et informer,
- Sensibiliser de nouveaux acteurs à la solidarité et à la citoyenneté mondiale,
- Promouvoir les initiatives, les innovations des associations, groupements, mouvements...
- Créer des synergies, co-construire des événements avec les associations, les organisations et les collectivités.

ORGANISATION / INDIVIDUEL, MEMBRE DE LA MAISON DES SOLIDARITES LOCALES ET INTERNATIONALES
DATE : **SIGNATURE**